

CANAL + GUINEE

CAHIER DE CHARGES

CONFECTION DES IMPERMEABLES ET DES
CHASUBLES

CAHIER DE CHARGES

CONFECTION DES IMPERMEABLES ET DES CHASUBLES

SOMMAIRE

1. Présentation de la société.....	2
2. Expression du besoin	2
3. Spécifications techniques et quantitatifs des éléments.....	2
4. L'offre	3
5. Planning prévisionnel.....	3
6. Profils du soumissionnaire.....	3
7. Critères d'évaluation	3

1. Présentation de la société

CANAL+ GUINEE, filiale du groupe CANAL + INTERNATIONAL, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration constituée en 2016. Son capital social s'élève à 120 000 000 GNF. La société a pour principal objet, la commercialisation sous forme d'abonnement ou autrement de toute chaîne de télévision, ensemble de chaînes de télévision et/ou plus généralement de programmes audiovisuels par tous moyens de diffusion et sur tout support, et de services de communication audiovisuelle de toute nature y compris des services interactifs via notamment l'organisation, l'animation et la coordination de tout réseau de distribution (distributeurs agréés, commissionnaires, etc.).

2. Expression du besoin

CANAL+ GUINEE recherche un prestataire qui aura la charge de confectionner des imperméables :

3. Spécifications techniques et quantitatifs des éléments

Les spécifications technique et quantitatives sont les suivantes

Spécifications techniques : Imperméables et Chasubles personnalisés.

Marquage : Le logo de CANAL+

Taille : S, M, L, XL, XXL

Couleur : Noir pour les imperméables et gris pour les chasubles.

Spécifications quantitatives : ci-dessous la répartition.

CHASUBLES		IMPERMEABLES	
Tailles	Quantité		
S	100	XL	100
M	160	XXL	150
L	160	XXXL	200
XL	150	XXXXL	200
XXL	80	Total	650
XXXL	50		
Total	700		

Les échantillons des polos confectionnés seront à déposer au siège de CANAL+ GUINEE.

La marque proposée sera également précisée au moment de la transmission de l'offre administrative et financière

4. L'offre

L'offre devra contenir :

- Période de garantie des éléments
- Proposition de prix avec possibilité de négocier une réduction
- Délai et modalité du paiement
- Expérience du soumissionnaire avec les entités du groupe CANAL + (y compris CANAL+ GUINEE) sur les produits similaires ou autres
- Références clients hors groupe CANAL +, incluant une attestation de bonne exécution qui fera l'objet de confirmation indépendante sur les produits similaires ou autres
- Délai de livraison
- Numéro d'inscription fiscale/ Fiche de régularité fiscale
- Copie du RCCM

5. Planning prévisionnel

La date prévisionnelle de livraison est fixée à 20 jours ouvrés après signature du BAT_i, exception faite sur la rigueur du service à fournir et la quantité.

6. Profils du soumissionnaire

Obligation du Prestataire

Le fournisseur devra rassurer CANAL+ GUINEE qu'il dispose :

- Des éléments respectant tous les critères énoncés
- D'une situation fiscale régulière au regard de la réglementation en vigueur

7. Critères d'évaluation

Eléments d'évaluation technique :

CRITERES	Détails	COEF.
Expérience du soumissionnaire	<ul style="list-style-type: none">○ Expérience et ancienneté dans la fourniture de ces éléments ou produits similaires Note de 1 : moins de 2 ans Note de 2 : de 3 à 4 Ans Note de 3 : de 5 à 7 Ans Note de 4 : plus de 8 ans	5%
Régularité fiscale	<ul style="list-style-type: none">○ Soumissionnaire régulière vis-à-vis des obligations fiscales Note de 4 : RCCM + NIF à jour Note de 3 : RCCM + NIF pas à jour Note de 2 : RCCM pas de NIF Note de 0 : RCCM + NIF non disponible * attestation de régularité fiscale à fournir en cas de sélection	15%
Les références clients groupe CANAL +	<ul style="list-style-type: none">○ Les références clients Groupe CANAL + (attestation de bonne exécution) Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 2 ans	5%


	Note de 4 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de moins d'un (1) an	
Autres références clients majeurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les références clients (attestation de bonne exécution) Note de 1 : Aucune référence Note de 2 : références avec attestation de plus de 3 ans Note de 3 : références avec attestation de plus de 2 ans Note de 4 : références avec attestation de moins d'un (1) an	10%
Compréhension du Cahier de charges	<ul style="list-style-type: none"> ○ Respect quantitatif du cahier de charges Documentation technique de tous les éléments (4) tous doc (0) pour dossier incomplet	5%
Qualité de l'offre technique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Qualité des éléments Note de 0 : Aucune spécification respectée Note de 2 : respect partiel des spécifications Note de 4 : respect total des spécifications	40%

Délai de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Délai de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception Note de 1 : délai < 30 jours Note de 4 : délai supérieur ou égal à 30 jours 	5%
Modalité de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Modalité de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception Note de 1 : si Avance de 50% ou plus Note de 2 : si avance de 30 % Note de 4 : si aucune avance 	5%
Livraison	<ul style="list-style-type: none"> ○ Délais de fourniture et d'exécution Note de 4 : si < au délai 10 jours après validation du BAT Note de 3 : si = au délai 10 jours après validation du BAT Note de 1 : si > au délai 10 jours après validation du BAT 	10%
TOTAL		100%

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Alexandre YAOTCHA
 Alexandre YAOTCHA (Mar 27, 2026 10:23:55 GMT)

LE DIRECTEUR GENERAL


 Amadou SOW (Mar 29, 2026 12:36:02 GMT)